



La lettre aux amis des frères carmes Province d'Avignon-Aquitaine

Septembre 2022

64 frères, 8 communautés établies en France, Suisse, Canada et Sénégal

L'Ordre du Carmel Déchaussé Séculier

Chères amies, chers amis,

Lorsqu'on évoque le Carmel Déchaussé, on pense d'emblée aux Carmes et aux Carmélites. C'est oublier alors que l'Ordre compte trois branches : les Carmes et les Carmélites certes, mais aussi l'Ordre Séculier, ce qu'on appelait autrefois Tiers-Ordre (troisième Ordre).

L'Ordre Séculier du Carmel thérésien est formé de personnes, laïques pour la plupart – les prêtres séculiers peuvent aussi en faire partie – qui veulent vivre la spiritualité du Carmel dans leur vie séculière, dans leur vie de chrétiens dans le monde.

Mais ce n'est pas simplement une orientation spirituelle, c'est un vrai engagement, avec un temps de formation, la prononciation de promesses, temporaires d'abord puis définitives, un engagement concret à mener une vie de prière avec une demi-heure d'oraison par jour et les offices liturgiques de Laudes et de Vêpres.

Toutefois, on ne vit pas seul un tel engagement. Les membres de l'Ordre des Carmes Déchaussés Séculiers (O.C.D.S) sont réunis en communautés – il y en a 36 dans notre Province –, plus ou moins grandes, qui se réunissent régulièrement pour prier ensemble, réfléchir sur les écrits de nos Saints, et partager des moments d'amitié fraternelle, comme vous pourrez le lire dans le témoignage inclus dans cette Lettre aux Amis.

Les membres de l'O.C.D.S. ne sont pas des religieux – des consacrés selon l'appellation canonique – ils sont des laïcs, mais ils sont vraiment partie prenante de l'Ordre du Carmel et bénéficient de toutes les grâces que le Seigneur donne à l'Ordre et de la protection bienveillante de Notre-Dame du Mont-Carmel dont ils reçoivent le scapulaire dès le début de leur formation. Ils contribuent amplement, lorsqu'ils le désirent, à l'apostolat de l'Ordre, dans les écoles d'oraison, les groupes carmélitains, etc.

Il est bon qu'une nouvelle fois la Lettre aux Amis consacre un numéro à cette précieuse troisième branche de l'Ordre du Carmel. Puisse-t-elle attirer à elle beaucoup d'âmes généreuses et les amener à l'union à Dieu par notre belle spiritualité.

Frère Vincent-Marie de Saint-Joseph, Délégué du Provincial pour l'O.C.D.S.



La promesse dans l'Ordre des Carmes Déchaux Séculier

Extrait du rituel des Promesses

- Je demande à être admis(e) à la Promesse dans l'Ordre des Carmes Déchaux Séculier. L'expérience de la période de formation m'a confirmé(e) dans la certitude que le Seigneur m'appelle à vivre l'Évangile de Jésus Christ dans le monde, en union avec Marie, Mère de Dieu, et sous sa protection, comme membre du Carmel Séculier.

- Cette Communauté accueille votre demande et vous accompagne par sa prière afin que l'Esprit-Saint confirme en vous ce qu'il a lui-même commencé.

- Afin de suivre le Christ, mort et ressuscité, moi, N..., poussé(e) par la grâce de l'Esprit-Saint et répondant à l'appel de Dieu, je promets sincèrement aux Supérieurs de l'Ordre du Carmel Thérésien, et à vous mes frères et mes sœurs, de tendre à la perfection évangélique dans l'esprit des conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance, et des Béatitudes, selon les *Constitutions* de l'Ordre des Carmes Déchaux séculier, pour trois ans (pour toute la vie). Je confie filialement ma Promesse à la Vierge Marie, Mère et Reine du Carmel.

Il faut laisser résonner chacun de ces mots, extraits du Rituel de cette cérémonie, les laisser résonner dans son cœur, pour discerner la grande grâce de cet appel particulier à suivre le Christ, en le prenant pour

Maître, pour ami, pour compagnon de route avec des frères et des sœurs animés du même désir et apprendre à vivre en Sa Présence.

Nous sommes aidés en cela, par les écrits spirituels de notre Mère sainte Thérèse d'Avila, fondatrice, saint Jean de la Croix, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, sainte Élisabeth de la Trinité, sainte Thérèse Bénédicte de La Croix (Édith Stein), frère Laurent de la Résurrection et tant d'autres à leur suite.

Cette Promesse est l'épanouissement de la grâce du baptême qui est déjà une grâce d'union à Dieu, offerte à tous les baptisés, qui peuvent pour cela suivre l'un ou l'autre des beaux chemins que suscite l'Esprit-Saint dans son Église au long des siècles. En ce qui nous concerne, au 13^{ème} siècle, le Pape Innocent IV a confirmé la Règle Primitive de « l'Ordre de la Bienheureuse Vierge Marie du Mont-Carmel » devenu, depuis la Réforme de Thérèse d'Avila, l'Ordre des

Carmes Déchaux. Mais depuis huit siècles le désir profond est toujours de se laisser attirer par ce Dieu qui nous cherche pour nous combler de sa Vie.

Il nous faut donc approfondir sans cesse la communion entre les Trois Personnes Divines, par les vertus théologales que sont la Foi, l'Espérance et la Charité. La Foi s'exprime pour nous par l'obéissance, l'Espérance par la pauvreté de cœur, la charité par la chasteté en tant que respect et amour désintéressé de Dieu et du prochain. Et ceci pour réjouir le cœur de Notre Père qui veut nous aider à devenir ses fils et découvrir le bonheur promis par Jésus en vivant les Béatitudes comme Lui.

L'amour, puisqu'en tout cela il s'agit d'aimer, se découvre, se cultive, s'entretient, s'approfondit, puis peu à peu avec la force de la grâce et notre désir, le feu de l'Amour divin purifie nos cœurs et les attire à Lui.

C'est ainsi que se conçoit le cheminement de la Promesse et toute la vie : ne faire qu'un avec notre Dieu pour répondre au sublime désir de notre Créateur, si cher payé par notre Sauveur !



Conseil Provincial OCDS 2022



Accompagnés de Marie, notre Mère, de saint Joseph protecteur du Carmel, en Église, nous sommes unis par la prière à tous ceux et celles qui cherchent un vrai sens à leur vie et à tous ceux qui ne savent pas combien ils sont aimés.

À celui qui n'est rien et qui a tant de prix aux yeux de Dieu, il reste à adorer et rendre grâce sans fin.

Les merveilles de la grâce (Ps 16, 7)

Mariée, mère de deux enfants et grand-mère, j'ai quitté ma région natale il y a sept ans pour rejoindre le sud. Étant éloignée géographiquement de la Famille de Saint Joseph dont j'étais membre, j'ai recherché une communauté qui me permettrait d'approfondir ma foi tout en la partageant avec des « frères ». Mon accompagnateur spirituel m'a alors proposé plusieurs possibilités. Ayant lu différentes œuvres des saints du Carmel et ayant le goût de l'oraison, je me sentais proche de cette spiritualité. Connaissant une personne du Carmel séculier qui habitait ma commune, le prêtre m'a invitée à la rencontrer.

À la suite de ce premier contact, j'ai assisté à plusieurs rencontres communautaires en tant que regardante. J'ai apprécié l'accueil de ce groupe dans lequel je me suis vite sentie « chez moi »... Prière commune des Laudes, oraison, messe et Vêpres : la relation d'amour avec le Seigneur était assurée. Enseignement par un frère carme, partage de la Parole : l'approfondissement ma

foi m'était offert. Repas pris dans la convivialité : la joie d'être ensemble ne faisait aucun doute.

Tout cela m'a amenée à demander mon entrée en formation. Cette première étape a été essentielle pour moi car elle m'a permis, entre autres, de revenir sur les engagements de mon baptême et de vivre autrement ma relation avec la Bienheureuse Vierge Marie, pour cheminer à la suite de son Fils. De plus, découvrir comment on pouvait vivre concrètement l'esprit des conseils évangéliques de pauvreté, chasteté et obéissance a donné à ma vie une



autre saveur, toute spirituelle. Et la pratique régulière de l'oraison dans le silence et la solitude a ancré mon cœur dans Celui de Jésus, m'invitant à vivre de plus en plus en sa Présence. C'est ainsi que, soutenue par ma maîtresse de formation et toute la Communauté, et surtout grâce à l'Esprit Saint, j'ai pu prononcer mes premières Promesses pour trois ans.

Je continue avec bonheur ma formation, approfondissant tout ce qui caractérise une vie carmélitaine : oraison, apostolat, vie fraternelle, lecture des saints du Carmel, notamment Thérèse de Jésus et Jean de la Croix. Les rencontres avec mes frères et sœurs de communauté sont toujours source de grande joie. Nos relations ne se cantonnent pas à une journée par mois. Nous avons des contacts réguliers, nous nous soutenons dans les temps d'épreuve, nous partageons nos joies. Une vraie vie de famille !

Je ne peux que rendre grâce au Seigneur d'avoir conduit mes pas jusqu'au Carmel, Lui qui est « toujours à l'œuvre » sur mon chemin. Je rends grâce aussi pour son infinie miséricorde, Lui qui,

Promesse de Denise Chalon au carmel de Luçon



Partage communautaire à Niort



« connaissant ma misère », m'a relevée et m'a fait entrer dans une « famille de cœur » avec laquelle je vis en communion. Je rends grâce encore pour mon mari qui, bien que ne partageant pas ma foi, m'a toujours encouragée dans mon cheminement. Je rends grâce enfin pour cette relation renouvelée avec Marie, Notre-Dame du Mont-Carmel.

Une journée très attendue !

Une journée mensuelle vécue par la communauté Saint Jean de la Croix au couvent du Brousey



C'est aujourd'hui ! Nous attendons chaque mois cette réunion avec impatience : plaisir de nous revoir, de partager ce que nous avons vécu au cours de ce mois et ce que nous avons soigneusement préparé pour cette journée.

Nous sommes douze membres qui avons répondu à cette vocation particulière d'engagement au Carmel. Hommes et femmes venant d'horizons divers avec des cheminements différents qui nous ont conduits à devenir membres du Carmel séculier.

Nous avons cheminé, moins nombreux, en tant que Groupe depuis 1989, jusqu'à ce que la Communauté soit érigée le 3 mars 2003. Tout cela s'est vécu au Couvent du Brousey.

Heureux de nous retrouver, nous échangeons les dernières nouvelles avant de nous rendre à l'oratoire pour la prière des Laudes autour du Père assistant. Au nom de Jésus nous faisons monter notre prière du matin. Après la bénédiction, nous faisons oraison pour une demie heure. L'oraison est une intimité mystérieuse avec le Seigneur et chacun des membres de la communauté : un vrai silence habité. Ce temps d'oraison vécu en communauté raffermi notre fraternité dans le Seigneur.

Après ce temps de recueillement, commence le programme de la journée : un partage sur un texte du magistère de l'église, ou bien un document interne au Carmel. La cloche de la chapelle nous convoque à la messe autour de la communauté des Pères Carmes.



En 2022, dans la Province France-sud, il y a 441 membres dont 286 participent aux rencontres mensuelles dans une communauté proche de chez eux. Il existe 36 communautés réparties en 6 régions.

Contact : Élisabeth Dumont
castelisab1@yahoo.fr

Dans le monde, les carmes séculiers sont au nombre de 25000, au sein de 1736 Communautés présentes dans 75 pays.

Après la messe, tous les membres se retrouvent dans la salle à manger pour un repas de « famille » dont l'organisation a été anticipée, à tour de rôle, entrée, plat, dessert et café : certains mettent le couvert, d'autres s'affairent dans la cuisine, et d'autres discutent ! Le repas est un moment fort de fraternité, il est très gai, on rit beaucoup, parfois on fait beaucoup de bruit ; puis la vaisselle !

L'après-midi, nous échangeons des nouvelles de l'Ordre du Carmel, des projets ou autres pour notre communauté. Nous poursuivons avec la lecture suivie, mais brève, de nos *Constitutions*. Puis nous nous penchons et approfondissons un texte d'un saint du Carmel. Chacun a préparé la lecture à l'avance, les échanges se font dans l'écoute et la bienveillance.

Nous terminons cette journée de communauté par la prière des Vêpres à l'oratoire, avant de nous séparer en

nous souhaitant un bon retour et une bonne route mensuelle. Chacun sait qu'il reste uni dans la prière et dans les nécessités. Entre deux rencontres, nous tâchons d'être en commune-union, nous avons souci les uns des autres et en particulier des plus fragiles. Portés par l'oraison quotidienne, l'Eucharistie fréquente et la fidélité aux offices, nous essayons de mettre en pratique la charité fraternelle.

La journée est passée très vite, le Seigneur nous envoie chacun dans nos vies, émerveillés des liens profonds qu'Il a pu tisser entre des personnes qui ne se sont pas choisies... dans le cadre du couvent du Brousey.

La Province d'Avignon-Aquitaine de l'Ordre des Carmes déchaux vous rappelle, conformément à la Réglementation Générale pour la Protection des Données personnelles (RGPD), que vous recevez ce courrier suite à une inscription auprès de nos services, que vous disposez de la possibilité de vous désabonner par le même moyen utilisé pour l'abonnement, et que vous disposez également auprès de nous d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer en nous contactant par ce même moyen.

Conseil plénier 2022

Oui il est bon,
il est doux pour des frères
de vivre ensemble et d'être unis !

Ps 132.1



Un chaleureux **merci** à tous nos bienfaiteurs passés, présents et futurs !

Merci d'adresser vos dons à l'économat provincial
Ordre des Carmes déchaux - 10 bis rue Moquin Tandon
F - 34090 MONTPELLIER
Tél. 04 99 23 22 74

N° de compte bancaire international :
IBAN : FR76 1350 6100 0085 1634 6230 977
BIC : AGRIFRPP835 PPA DE L'ORDRE DES CARMES

Pour approfondir
le charisme
de l'Ordre du Carmel,
consultez le site
des Éditions du Carmel :

www.editionsducarmel.com

Les cent ans du Père Jean !

Notre centenaire avec quelques « jeunes » frères (!)



Ça y est, enfin ! le P. Jean de la Visitation (Abiven) fête son premier siècle. C'est qu'il voulait y arriver à cette date du 17 avril dernier, jour de Pâques et jour de son anniversaire. Il nous en parlait depuis des années... « Je suis déjà dans ma centième année », nous disait-il depuis un an. Pour l'occasion, nous avons eu droit à un second *triduum*, trois jours de festivités pour célébrer notre centenaire. Ainsi, nous l'avons fêté : *intimement* le jour de Pâques, laissant la première place à la célébration de la Résurrection du Seigneur ; *pontificalement* le lundi de Pâques, en présence de sa famille et de Monseigneur James ; *provincialement* la semaine suivante lors du Conseil Plénier.

Salutations à la sortie de la Messe



Lors de ses petits discours, un mot revenait souvent dans la bouche du P. Jean : « Merci » ! Merci au Seigneur pour sa fidélité et sa patience, merci aux frères pour leur soutien, merci à tous ceux qui lui ont permis de vivre cette belle et longue vie sacerdotale (**78 années d'ordination**).

Merci aussi à vous P. Jean pour votre bon sourire et votre prière !

Pèlerinage à Lourdes

Cette année, le pèlerinage provincial (14-17 juillet) à Lourdes a eu pour thème « Je suis fille de l'Église ». Lors de leurs conférences, les frères Jean-Alexandre et Jean-Raphaël ont médité sur cette parole de sainte Thérèse de Jésus, prononcée dans les derniers jours de sa vie terrestre, affirmée comme une synthèse de toute sa vie baptismale.

Dans une atmosphère priante et fraternelle, les pèlerins ont pu célébrer solennellement Notre-Dame du

Mont-Carmel le 16 juillet. Lors des Vêpres, une trentaine de personnes ont reçu le « petit habit » du Carmel, le scapulaire, et se sont consacrées au Cœur immaculé de Marie.



Une douzaine de jeunes, partis à pied quelques jours auparavant, ont rejoint le groupe pour la fin du pèlerinage.



Chroniques



Fin avril, une quarantaine de frères se sont réunis au Broussey pour le Conseil Plénier. Le

P. Provincial a présenté aux frères le bilan de ses visites pastorales. Nous avons aussi préparé le prochain Chapitre (juin 2023). Durant deux jours, le **P. Florian Cazenave** (jésuite) nous a proposé une réflexion sur l'utilisation des nouveaux moyens de communication.

Le **22 juin**, à l'Université de Fribourg, le **Fr. Baptiste** a soutenu sa thèse de doctorat intitulée : « Le char des chérubins : exégèse littérale d'Ézéchiel 1 ». Il a été reçu avec mention *Summa cum laude*. Félicitations !

Lettre aux amis des frères carmes

- Parution Septembre 2022
- Journal distribué gratuitement, tiré à 4000 ex.
- © Photos : frères de la province d'Avignon-Aquitaine de l'Ordre des Carmes déchaux, sauf mention contraire.
 - Maquette : Cécile Leblanc, o.v.
- Éditeur responsable : **Province d'Avignon-Aquitaine de l'Ordre des Carmes déchaux**
10 bis rue Moquin-Tandon 34090 Montpellier

• Directeur de la publication :
Frère Élie-Joseph du Sacré-Cœur de Jésus +33 5 56 62 60 90
• E-mail : lescarmesdumidi@gmail.com

Le **19 mars**, le **Fr. François-Dominique** a fêté son jubilé d'or (50 ans) à Trois-Rivières (Québec).

Le **9 août**, le **Fr. Dominique** a fêté son jubilé d'argent de profession (25 ans) au Broussey.



Le **15 août**, le **Fr. Vincent-Élie de saint Joseph** (Vincent Cormier) a reçu l'habit du Carmel, vêtue qui ouvre son année de noviciat.

Le **Fr. Jean-Emmanuel** rejoint **fin septembre** la communauté du couvent Stella Maris du Mont-Carmel (Terre Sainte). Le **Fr. Luc-Marie** va renforcer la communauté de Kaolack (Sénégal).

Le **15 octobre**, à 11 heures, les **Frs. Laurent-Élisée** et **Pierre-Joseph** feront profession solennelle dans l'Ordre, au couvent du Broussey. Nous les confions à votre prière.

Deo gratias